

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Commune de LONG (80510)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 04 septembre 2026, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Étaient présents : Jean-Marie PECQUET, Pierre COPIN, Julia VILLENEUVE, Jacqueline GREISCH, Jean-Pierre VARLET, Francis LEPINE, Nathalie AUBERT, Laurent COINTE, François BLIN, Nathalie GODET, Dimitri HENRY, Perrine RETOURNE, Audrey RACINE, Tanguy LADRIERE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation :

Le 04 septembre 2026

Date d'affichage :

Le 14 septembre 2026

Étaient absents excusés :

Mme DANTEN Jessica qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la décision préfectorale de démantèlement du Camping des Oseraies le Conservatoire du Littoral souhaite étendre son droit de préemption aux parcelles voisines situées sur Long (parcelles cadastrées section AK 128-129-130-219 pour une surface totale de 6690 m²).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour une extension du droit de préemption au profit du Conservatoire du Littoral sur les parcelles cadastrées AK 128-AK129-AK130 et AK219.

DELIBÉRATION

N° 51/2026

**Extension du droit de
préemption du
Conservatoire du
Littoral**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET